

COUR D'APPEL DE SAINT DENIS

Rôle MODIFICATIF (bis) définitif de la session 04 de la cour criminelle au titre de l'année 2026

Nous, Doriane TROMBI, Conseillère à la Cour désignée Présidente de la cour criminelle pour la session 04 au titre de l'année 2026 par ordonnance de la Première Présidente en date du 13 novembre 2025.

Arrêtons comme ci-dessous le rôle de cette session

ROLE	N° greffe	Personnes concernées	Audiences
1	25/0047	<p>BEGUE Mickael, VIOL COMMIS PAR UNE PERSONNE ETANT OU AYANT ETE CONJOINT, CONCUBIN OU PARTENAIRE LIE A LA VICTIME PAR UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITE et MENACE REITEREE DE DELIT CONTRE LES PERSONNES DONT LA TENTATIVE EST PUNISSABLE, COMMISE PAR UNE PERSONNE ETANT OU AYANT ETE CONJOINT, CONCUBIN OU PARTENAIRE LIE A LA VICTIME PAR UN PACTE CIVIL DE SOLIDARITE Assisté par Me BRIOT Marie</p> <p>Partie Civile : [REDACTED] Représentée ou assistée par Me LAGUERRE Chantal</p>	<p>lundi 30 Mars 2026 et mardi 31 Mars 2026 08h30</p>
2	23/0073	<p>MA-TSI-LEONG Albert Marie, VIOL, AGRESSION SEXUELLE et ABUS FRAUDULEUX DE L'ETAT DE SUJETION PSYCHOLOGIQUE OU PHYSIQUE D'UNE PERSONNE RESULTANT DE PRESSIONS OU TECHNIQUES PROPRES A ALTERER SON JUGEMENT POUR LA CONDUIRE A UN ACTE OU UNE ABSTENTION PREJUDICIABLE Assisté par Me CAUCHEPIN Céline</p> <p>Partie Civile : [REDACTED], Représentée ou assistée par Me ANTONELLI Sandrine</p>	<p>mercredi 01 Avril 2026 et jeudi 02 Avril 2026 08h30</p>
3	20/0016	<p>LEGROS Anthony Etienne, VIOL et VIOLENCE SUIVIE D'INCAPACITE SUPERIEURE A 8 JOURS Assisté par Me OMARJEE Normane</p> <p>Partie Civile : [REDACTED], Représentée ou assistée par Me KHLIFI-ETHEVE Amel</p>	<p>vendredi 03 Avril 2026 08h30</p>
4	25/0046	<p>HOARAU Mathieu, Détenu pour autre cause, D.P.A.C. VIOL COMMIS SUR UN MINEUR DE 15 ANS Assisté par Me AKHOUN Ibrahim</p> <p>Partie Civile : [REDACTED] Représentée ou assistée par Me MALABOEUF Anne-Sophi</p>	<p>mardi 07 Avril 2026 et mercredi 08 Avril 2026 08h30</p>
5	25/0043	<p>MARI MOUSSA Ambdirrahmane, VIOL INCESTUEUX COMMIS SUR UN MINEUR PAR UN ASCENDANT, VIOL INCESTUEUX COMMIS SUR UN MINEUR PAR UN ASCENDANT, VIOL, VIOL INCESTUEUX COMMIS SUR UN MINEUR PAR UN ASCENDANT, VIOL INCESTUEUX COMMIS SUR UN MINEUR PAR UN ASCENDANT, ATTEINTE SEXUELLE INCESTUEUSE SUR UN MINEUR DE 15 ANS PAR UNE PERSONNE AYANT AUTORITE SUR LA VICTIME, ATTEINTE SEXUELLE INCESTUEUSE SUR UN MINEUR DE 15 ANS PAR UNE PERSONNE AYANT AUTORITE SUR LA VICTIME, ATTEINTE SEXUELLE INCESTUEUSE SUR UN MINEUR DE 15 ANS PAR UNE PERSONNE AYANT AUTORITE SUR LA VICTIME et ATTEINTE SEXUELLE INCESTUEUSE SUR UN MINEUR DE 15 ANS PAR UNE PERSONNE AYANT AUTORITE SUR LA VICTIME Assisté par Me HATOUM Marwan</p> <p>Parties Civiles : [REDACTED] par Me ALI Mihidoiri [REDACTED] par Me GODON-PATEL [REDACTED] Représentée ou assistée par Me BEIKRII Nawel</p>	<p>jeudi 09 Avril 2026 et vendredi 10 Avril 2026 08h30</p>

Fait en notre cabinet, le 05 décembre 2025
 Doriane TROMBI